

## - Communiqué de Presse -

Dépôt d'un Préavis de Grève Nationale pour les 27 et 28 mai 2024 reconductible. Soyez prêt à vous mobiliser pour réarmer l'attractivité hospitalo-universitaire.

NON à une retraite au rabais, NON à une perte de salaire, NON à un recul de l'attractivité

**OUI** à l'intégration des émoluments dans le système de retraite de l'état, **OUI** à une revalorisation des grilles de salaire, **OUI** à la validation des services auxiliaires.

Objet : préavis de grève nationale les 27 et 28 mai 2024, reconductible les 29 et 30 mai 2024

Le SHU proteste fermement contre la mise en place de la réforme des retraites hospitalouniversitaires par voie de cavalier législatif inclus dans la loi N° 2023-1268 du 27 décembre 2023 (loi Valletoux). L'inclusion pour la partie hospitalière de leur activité, au régime de retraite complémentaire des non-titulaires (IRCANTEC) prévue à l'article 33 va à l'encontre des intérêts du **statut unique** des hospitalo-universitaires de médecine, odontologie et pharmacie et à l'encontre de leur mission indissociable de soin, enseignement et recherche.

En imposant cette réforme, le gouvernement dissocie les deux rémunérations, universitaire et hospitalière, dont l'indissociabilité a été rappelée à plusieurs reprises par le Conseil d'État. La réforme, avec la cotisation obligatoire, entraîne une baisse de salaire immédiate dissuasive pour l'attractivité, notamment pour les plus jeunes et injuste pour les titulaires en poste, sans compter la disparition de l'abondement pour ceux qui en bénéficient.

Le gouvernement a pris ces responsabilités en refusant en bloc l'intégration des émoluments hospitalière dans le système de retraite de l'état (SRE) et en écartant la possibilité de reprise de la validation des services axillaires (VSA), deux mesures qui ont été préconisées par le rapport du Pr Catherine Uzan et plébiscité par l'ensemble des syndicats. L'absence de VSA pour les nouveaux nommés en septembre 2024 va entrainer une perte de 30 à 40 trimestres sur la possibilité de carrière avec une décote très importante de la retraite SRE.

À ces motifs, nous avons la responsabilité de vous informer que le syndicat des hospitalouniversitaires, *le* SHU membre de l'INPH et seul syndicat 100% hospitalo-universitaire rassemblant les disciplines médicale, odontologique et pharmaceutique, **dépose un préavis de** grève nationale les 27 et 28 mai reconductible conformément aux articles L.2512-1 et L2512-2 du Code du travail.

La grève débutera le 27 mai à 8h30 jusqu'au 29 mai 8h30. En absence d'avancée, la grève sera automatiquement reconduite du 29 mai à 8h30 jusqu'au 31 mai 8h30. Pour les personnels

## le SiHillo

enseignements et hospitaliers soumis à des services continus et dont les horaires de services débordent les jours et horaires précités, le préavis doit couvrir les personnels en amont et en aval de ces journées. La grève touchera l'ensemble du personnel enseignant et hospitalier titulaire, stagiaire ou non titulaire (ensemble des personnels relevant du décret n°2021-1645 du 13 décembre 2021). Elle concernera **toutes les activités** et fonctions en lien avec la mission hospitalo-universitaire (soins, enseignement et recherche).

À l'occasion de cette grève nationale, tous les personnels hospitalo-universitaires se mobiliseront pour les **revendications suivantes** :

- le retrait de l'article 33 de la loi N° 2023-1268 du 27 décembre 2023
- l'intégration des émoluments dans le système de retraite de l'état suivant le souhait unanime des hospitalo-universitaires à l'issue du rapport Uzan
- la validation des services auxiliaires rétroactivement à tout moment de la carrière
- la revalorisation des grilles salariales avec la constitution d'une grille hospitalière unique des HU titulaires basée sur celle des PU-PH augmentée de trois échelons de trois ans

Dans l'attente de l'ouverture de négociations, il est demandé de prévenir les chefs d'établissement UFR et CHU où exercent les personnels enseignants et hospitaliers afin de les rendre au respect du droit de grève reconnu aux agents publics.

Soyez prêt à vous mobiliser et à soutenir le combat du SHU pour une retraite digne, respectueuse de l'engagement hospitalo-universitaire et pour une attractivité retrouvée pour les générations futures, au service de la médecine, de l'odontologie et de la pharmacie ainsi que de leur enseignement et de leur recherche.